



Demande de conseils fin de location

Par **biboon**, le **02/12/2008** à **19:56**

bonjour, mon ancien propriétaire ne m'a pas rendu la caution de mon ancienne maison que je louais, j'ai quitté la maison fin août. Il ne veut pas me la rendre parce que il aurait fait venir une équipe de nettoyage après notre départ, le problème c qu'il n'y a pas eu d'état des lieux donc je n'ai aucune preuve que c'est vrai. est ce qu'il a le droit de garder la caution et a t'il le droit de faire venir une équipe de nettoyage alors que l'état des lieux n'a pas été fait sachant que j'ai rendu la maison après l'avoir nettoyé . Quels sont mes recours?